



Bourse aux jouets

Dimanche 1^{er} décembre 2019

Bulletin d'inscription :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Numéro de téléphone :

Adresse mail :

Pièce d'identité obligatoire, numéro, date et lieu de délivrance :
.....

Je souhaite réserver mètre(s) linéaire(s) (3,50 € le ml).

Règlement de la bourse aux jouets :

- 1 - Les réservations sont ouvertes aux parents d'élèves ainsi qu'aux particuliers.
- 2 - Seuls des jouets et des livres pour enfants pourront être vendus lors de cette manifestation. Pas de matériel de puériculture ni de vêtements.
- 3 - Les exposants seront reçus à partir de 7 h 30 le jour de la manifestation. Toute personne absente à 9 h (heure d'ouverture de la bourse aux jouets) sera considérée comme absente par l'organisation.
- 4 - Les objets proposés à la vente sont sous la responsabilité des vendeurs, l'APE se retire de toute responsabilité en cas de vol, de casse ou tout autre préjudice.
- 5 - Le nombre d'emplacements est limité.
- 6 - Chaque exposant s'engage à respecter son emplacement délimité et à le nettoyer avant son départ.
- 7 - L'inscription est effective à réception du bulletin d'inscription signé et du règlement à l'ordre de l'APE. Toute inscription incomplète sera refusée. En cas d'absence le jour de la bourse au jouet, aucun remboursement ne sera effectué.
- 8 - Rappel : la loi autorise aux particuliers 2 ventes de ce genre par an, un registre permettant l'identification des vendeurs (pièce d'identité) sera tenu par l'APE et déposé dans les délais imposés par la loi à la sous-préfecture.

Je soussigné.....déclare avoir lu et accepter le règlement de la Bourse aux jouets organisée par l'APE de l'école de Garlan.

À..... le.....

Signature :